Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 056-215601667-20260321-DCM_2026_03_046-DE

Département du Morbihan
Arrondissement de LORIENT
COMMUNE DE PLOUAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU SAMEDI 21 MARS 2026

Nombre de conseillers :
En exercice : **29**
Présents : 28
Pouvoirs : 1
Votants : **29**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un mars à dix-heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de PLOUAY, dûment convoqué le dix-sept mars s'est réuni à la salle des fêtes sise place de Bécherel à Plouay, sous la présidence de Monsieur Jacques LE NAY, Doyen d'âge.

Étaient présents :
M. Gwenn LE NAY, Mme Martine JULÉ MAHIEUX, M. Roland GUILLEMOT, Mme Sylvie PERESSE, M. Joël BERNARD, Mme Annick MAURISSEAU BERTRAND, M. Patrick ANDRÉ, Mme Valérie COURTET, M. Christophe BERNARD, Mme Sandrine GUILLEMOT, M. Jean-Michel RIVALAN, Mme Stéphanie KERIHUEL, M. Hervé LE GAL, Mme Catherine DE SAN FELICIANO, M. Baptiste ROBERT, Mme Martine LE ROMANCER, M. Marc LE POULICHET, Mme Catherine JEANDRAULT DE LA ROSIÈRE, M. Philippe CABOURO, Mme Maëlle LE GOUIC, M. David LIEURY, Mme Sandrine LEJARS, M. Jacques LE NAY, Mme Lucile TEKAYA, Mme Julie CRENN, M. Thierry DELALANDE, Mme Françoise FAVIER, M. Alexandre COULLIN

Absent excusé ayant donné pouvoir :
Sébastien DANIEL donne pouvoir à Sandrine LEJARS

Absent excusé :

Monsieur Christophe BERNARD a été nommé secrétaire de séance.

N° 2026-03-046 - DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

À ce titre, il est proposé de désigner Monsieur Christophe BERNARD pour exercer ces fonctions.

Ceci exposé,

Vu l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et **à l'unanimité,**

ARTICLE 1 : **DÉSIGNE** Monsieur Christophe BERNARD pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme
Le SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Christophe BERNARD

Pour extrait certifié conforme
Le MAIRE,
Gwenn LE NAY

MAIRIE DE PLOUAY (Morbihan)

Le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte de par sa réception en Préfecture de Vannes le
et sa publication/notification le
Pour le maire et par délégation,
Le directeur général des services,
Pascal RIO